

insistaient sur leur droit de piller les prisonniers faits à Quienchien. Il fut impossible de les empêcher de pénétrer dans les barraques où ils pillèrent les prisonniers indifféremment, nous avons lieu de le craindre, mais ils ne leur firent pas d'autre injure.

“ Dans l'après-midi du 21, nous nous dirigeâmes avec nos prisonniers sur Quienchien, espérant y être rejoints par un corps de Canadiens suffisant pour nous aider à chasser l'ennemi de Montréal. Mais, à notre arrivée, nous ne rencontrâmes que M. de Montigny avec cinquante Canadiens et environ un nombre égal de Sauvages du Lac des Deux Montagnes.

“ Dans la soirée du 22, nous crûmes utile de nous emparer d'un poste dans l'Île de Montréal, et M. de Montigny fut envoyé avec cinquante Canadiens et vingt Sauvages pour se loger dans sa propre maison, située à l'extrémité de l'Île.

“ Le matin suivant, le 23, deux cent cinquante prisonniers lui furent envoyés et nous les suivîmes bientôt avec le reste des nôtres, excepté trente Canadiens laissés à la garde des autres prisonniers. Les officiers rebelles furent ce jour là envoyés dans leur prison au Lac des Deux-Montagnes, sous la garde de MM. Detarlie ¹ et Mathevet, deux prêtres de cette paroisse.

“ Le 24 au matin, on jugea utile de se rendre à la Pointe Claire, distance d'environ dix-huit milles de Montréal, où, nous disait-on, le corps des Canadiens nous rejoindrait, pour de là, aller attaquer l'ennemi commandé par le Brigadier-Général Arnold, posté à La Chine, environ à neuf milles de Montréal.

“ A notre arrivée à la Pointe-Claire, le nombre de nos troupes, composées de Canadiens et de Sauvages, se montait à environ cinq cents hommes, avec lesquels nous nous avançâmes à trois milles de Lachine. Là nous fûmes in-

¹ De Terlaye. Cf. *Mes Services*, p. 281.